

Le Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

EDITION QUOTIDIENNE - MONTREAL, MARDI MATIN, 28 JUILLET 1874.

16eme annee.

AVIS AUX PHARMACIENS... Compagnie de Planos de New York et Boston.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... La demande constante de ce remede.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... En vente chez tous les Droguistes du Canada.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

DIAMOND RHEUMATIC CURE... Pour le soulagement de toutes les douleurs.

MAISON NOTRE-DAME... RESTAURANT DE PREMIERE CLASSE.

MAISON NATIONALE... MONSIEUR VICTOR TRUDEL.

MAISON NATIONALE... No. 18, Rue Bonsecours.

MAISON NATIONALE... UNE NOUVELLE EPICERIE.

MAISON NATIONALE... ON VIENT DE RECEVOIR DU Saumon Fume.

MAISON NATIONALE... EXCURSIONS ET PIQUES-NIQUES.

MAISON NATIONALE... CHAPEAUX! CHAPEAUX!

MAISON NATIONALE... BAINS DE MER.

MAISON NATIONALE... St. Lawrence Hall.

MAISON NATIONALE... HOTEL DE FRANCE.

MAISON NATIONALE... RESTAURANT.

MAISON NATIONALE... HOTEL RESTAURANT.

MAISON NATIONALE... MAISON CONSTANT & CIE.

MAISON NATIONALE... HOTEL ST. LAURENT.

MAISON NATIONALE... RESTAURANT BURGESS.

MAISON NATIONALE... BAINS DE MER.

MAISON NATIONALE... St. Lawrence Hall.

MAISON NATIONALE... GAGOUNA.

MAISON NATIONALE... HOTEL DE FRANCE.

MAISON NATIONALE... RESTAURANT.

MAISON NATIONALE... HOTEL RESTAURANT.

MAISON NATIONALE... MAISON CONSTANT & CIE.

MAISON NATIONALE... HOTEL ST. LAURENT.

MAISON NATIONALE... RESTAURANT BURGESS.

MAISON NATIONALE... BAINS DE MER.

MAISON NATIONALE... St. Lawrence Hall.

MAISON NATIONALE... GAGOUNA.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

Le Credit Foncier Bas-Canada... CAPITAL \$1,000,000.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

TELEGRAPHIE... SERVICE PRIVE DE LA MINERVE.

LA MINERVE

Mardi matin, 28 Juillet 1874.

La blague des gens qui... rouges des Tories et de St. Jacques, ces articles produiront l'effet d'un sceau d'eau pite sur une allumette.

Quelques charlatans politiques ont osé proposer leurs plumes cent fois, indignement, parce qu'ils croient avoir une spéculation qui leur a échappé, nous n'en sommes pas surpris; ils sont dans leur rôle, mais que des hommes sérieux viennent épauler de pareils ganaches, c'est ce que nous ne concevons pas surtout depuis qu'il a été déclaré par un ministre, M. Chapeau, que si on voulait une enquête devant le Parlement, on l'aurait.

Il y a déjà une dizaine de jours que le public est saisi de cette affaire, et à dix jours que vous rentrez dans le même cercle vicieux et le bon sens public indigné à la droite de vous dire: "Vous avez à tort et à travers, prouvez vos accusations ou taisez-vous."

Quelle preuve de l'accusation a-t-on produite à cette assemblée? Aucune! Seulement, suivant le système du parti des purs, on est allé fouiller les papiers particuliers de MM. Danseur et Châtelet, et voyant qu'ils avaient de l'argent en banque, on a crié que l'on tenait la preuve de la fraude!

Est-ce là une preuve de gentils hommes? Non, c'est une lutte à la promission, une lutte à l'ironie, si l'on veut, une lutte plus misérable que celle-là.

Leur façon d'agir nous rappelle ces ignobles canotiers qui ramassent les heurts de la rue et s'en servent pour ternir l'honneur des familles, pour dénigrer les réputations de personnes les plus honnêtes.

Encore une fois, nous disons à tous ces calomnieux, au nom des accusés: Vous avez menti et nous vous défions de prouver vos accusations soit devant les tribunaux ordinaires, soit devant le Parlement.

Si vous n'avez rien autre chose dans votre arsenal, si vous ne pouvez mieux que cela jouer aux MacMillan et Huntington, rentrez sous terre ou bien expliquez-nous pourquoi vous approuvez le traité de réciprocité qui nous coûte 23 millions et l'emprunt de M. Cartwright qui nous fait perdre 3 millions.

Aux amateurs de scandales. Aux amateurs de scandales, nous livrons aujourd'hui une grosse affaire qui, s'ils sont sincères, va leur faire pousser des cris de joie et leur donner du travail et des prétextes à criser pendant au moins quinze jours.

Il ne s'agit pas ici d'une bagatelle de quelques milliers de piastres perdues par un particulier, mais dans l'affaire du Pacifique, ni d'une ridicule montagne qui accouche d'une souris, comme dans la blague des Tanneries, mais il s'agit d'une somme de près de \$3,000,000 que perd le gouvernement fédéral, grâce à l'habileté de M. Cartwright.

C'est sur cette grosse affaire que les journaux rouges doivent exercer leur habileté. S'ils jugent M. Cartwright comme ils ont jugé le gouvernement local, ils devront l'accuser d'avoir mis en banque, non pas quelques mille piastres, mais des centaines de mille piastres.

Nous avons fait remarquer, dans le temps, combien l'emprunt de M. Cartwright était une mauvaise opération pour le Canada, et quel le somme énorme il nous faisait perdre. Depuis, d'autres journaux se sont emparés de la question, et ils arrivent à nous mêmes Cartwright nous fait perdre \$2,800,000.

Afin de mettre le public au courant de cette grave question, nous donnons les calculs de deux journaux que l'on n'accusera pas de s'entendre. L'un de ces articles est tiré du Nation de Toronto, un journal qui n'est ni clairgité ni conservateur, mais indépendant des deux parties; l'autre émane d'un journal d'Halifax, le British Colonist.

rouges des Tories et de St. Jacques, ces articles produiront l'effet d'un sceau d'eau pite sur une allumette.

Voici l'article du British Colonist: "Nous sommes à ce moment au point de départ des informations plus explicites que celles que nous avons données jusqu'à présent sur les résultats de l'opération dont s'occupent actuellement les ministres des finances du Canada sur le marché des assurances maritimes. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Cet emprunt est fait en vertu d'un acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

cent, il ne s'est pas aperçu du fait que, tandis que le capitaliste qui reçoit 19 1/2 pour cent de moins par an, le débiteur qui achète \$20,000,000 à 5 pour cent, à une prime de 3 par cent, le premier reçoit du gouvernement de la Puissance, à la fin de trente ans, \$2,000,000 de plus que le second.

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

Le Globe ajoute: "Accroissement de l'emprunt en vertu de l'acte du Parlement du Canada, par lequel la Puissance a autorisé le ministre des finances à contracter un emprunt de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Sur cette somme \$2,000,000 seront employés pour les travaux de la Puissance, et \$1,000,000 pour les dépenses de la Puissance. Le montant de l'emprunt est de \$3,000,000 sterling, soit \$19,600,000 en monnaie canadienne. Il a été placé à court terme dans le platre, porté intérêt à 4 pour cent et est remboursable dans six ans. Les annués de la somme sont publiées par les journaux financiers de la Puissance établis qu'il suit:

osités et de telles fourberies, on reste confondu de la lâcheté et de la faiblesse de MM. Dorion, Fournier et Letellier, qui ont consenti à accepter des portefeuilles dans un tel gouvernement, et qui ont enfoncé la politique de M. Mackenzie sans avoir même exigé la moindre promesse de sa part sur cette question.

La chose la plus importante pour eux était de toucher leurs salaires. Peu leur importait, après cela, que les intérêts de leurs concitoyens fussent sauvegardés ou sacrifiés. Une autre lâcheté, nous prouve assez qu'il n'avait rien exigé en entrant au ministère, et qu'il était en mesure d'imposer à son parti et d'apaiser la fureur sauvage de ses collègues.

Nous avons déjà raconté comment, en voyant l'inflexibilité de M. Mackenzie, l'ex-ministre de la justice essaya par tous les moyens de séduire Riel et de lui arracher sa résignation. Tout cela fut fait par des entremetteurs, car M. Doiron ne voulait pas voir Riel, et il est même la lâcheté de lui refuser une audience, de crainte de se compromettre et de compromettre M. Mackenzie.

On ne saura jamais quel déploiement de bassesse et de lâcheté eut lieu pendant la dernière session à l'occasion de l'affaire Riel. Ceux qui ont vu nos ministres de près à Ottawa sont revenus dégoutés et accablés d'une telle lâcheté. C'est à tel point que M. Doiron, non content de former sa porte à Riel, n'osait pas même avoir une conversation avec Monseigneur Taché sans consulter M. Mackenzie, sans avoir comme sa permission.

Le grand M. Fournier a été si peureux et si lâche qu'il a proposé même l'impolitesse jusqu'à ne pas se rendre à une entrevue, après en avoir lui-même fixé l'heure. A Manitoba, nous savons que ces bassesses ont eu pour effet de soulever une indignation générale contre le gouvernement.

On souhaite, nous écrivait dernièrement un citoyen éminent de cette province, que les électeurs de Vercheres mettent M. Geoffroy à la porte, pour n'avoir pas eu le courage de rompre avec le misérable ministère qui nous gouverne. Ah! M. Geoffroy. En voilà un autre brave. C'est un homme énergique et inflexible, nous disent ses admirateurs. Nous voudrions bien savoir s'il a eu plus de courage que MM. Doiron, Fournier, et s'il a exigé des promesses de M. Mackenzie avant d'entrer dans le ministère ministériel. A-t-il seulement demandé sur les révélations des explications sur la conduite de M. Mackenzie par M. Cunningham? A-t-il exigé la publication du rapport du Comité dont lui-même était président? A-t-il réclamé l'amnistie, au cas où ce rapport fournirait la preuve qu'elle a été promise? L'a-t-il même instruit à cet égard. Le passé nous rassure médiocrement toutefois, et nous aimons à voir les organes du nouveau ministère éclairés dès à présent le public sur les conditions que M. Geoffroy a mises à son entrée dans le gouvernement. Quant à M. Fournier, on sait déjà suffisamment qu'il ne fait pas un pas sans en demander la permission à M. Mackenzie, et qu'il ne pense que par son digne chef.

Nous liions dans le Courrier des Etats-Unis: On écrit de Valparaiso (Chili): "Le gouvernement vient d'accorder à la Compagnie Sud-Américaine de vapeurs un subvention annuelle de 100,000 piastres pour son service entre Valparaiso et Panama. La Compagnie Sud-Américaine s'engage à établir deux départs par mois, à la fin de chaque semaine, ses tarifs de prix de passage et de fret seront les mêmes que ceux en vigueur sur les autres lignes de passage et de fret de la Compagnie. Le conseil d'Etat a approuvé la convention proposée, sous réserve de la convention avec la France, relative à la convention de Valparaiso. Voici de nouveaux détails sur le chemin de fer qu'on se propose d'établir à travers la chaîne des Andes. La ligne existe déjà de Lima à Arequipa, et qu'il s'agit de la prolonger jusqu'à la chaîne de la cordillère de Lima. De Lima à Lima, les locomotives gravissent une rampe de 150 pieds d'élevation sur un parcours de sept milles. Le chemin de fer traverse ensuite les montagnes les plus élevées de la chaîne, à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur une étendue de quarante milles. Des tranchées profondes, de nombreux tunnels et des ponts d'une grande hauteur sont nécessaires pour la construction de ce chemin de fer. Les lignes de fer dirigées vers le sud du Pérou par Valparaiso et jusqu'à la ville de Titicaca, elles sont assurées d'un trafic considérable en minerais d'argent et de cuivre, en caecoles, en laines, en quinquina, etc. A Lima, elles relient les chemins de fer de la rivière de Madaya, après un trajet de 150 milles pour en tourner les cascades. Franchissant ensuite la vallée des Amazones, jusqu'à la ville de Cuzco, le chemin de fer d'Arequipa. Pour donner une idée de la hardiesse d'une pareille entreprise, il suffit de rappeler que ces chemins de fer, sont établis à travers des montagnes qui s'élèvent à une hauteur moyenne qui égale au moins la cime du Mont Blanc.

Le Gouverneur-Général est parti samedi matin de Toronto. Un détachement de la Brigade du Grand Tronc, sous le commandement de l'adjutant Anderson, formait la garde d'honneur.

La société des International Transportation Association a terminé son organisation, hier. L'Hon. M. Charles Wilson a été élu président; J. J. M. Vernon a été élu secrétaire; et le premier vice-président a été élu. M. Mackenzie a été élu président de la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société.

Le maître-atelier Ruzelat de lumieres et de fleurs. Sa Grandeur Mgr. de Grégoire, évêque de Montréal, a été nommé à l'office, ayant pour prêtre-assistant, le R. V. M. De la Vigne; pour diacre, M. Mayer et Ch. Gagnon; et pour sous-diacre, les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Nous devons cette justice à MM. Perreault et Viau qu'ils ont parfaitement réussi dans l'organisation de cette fête. Les messieurs ont pris l'initiative. Le public catholique leur en doit un reconnaissance.

Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend M. Gagnon, qui fit l'histoire des principaux événements de la vie du Grand Apôtre dont on célébrait la fête. Il montra que c'était St. Jacques qui avait élevé à la Sainte Vierge, son premier sanctuaire, d'après l'ordre précis de la Parole de Dieu.

La nouvelle barge Molson de London, Ont., est presque terminée. On ajoute avec plus de vigueur que jamais, à Kingston, le régiment défendant de construire des batteries en bois, dans les limites de la ville.

Il continue à arriver du territoire indien une foule de rapports confus, tous basés sur des on-dit on ne peut plus vagues, et d'après lesquels les Cheyennes, les Arapaches, les Comanches et d'autres non peuplent, seplaignent chevaux plus loin. Dans une longue kyriele d'aventures douteuses de ce genre, St. Louis, le capitaine de Washington, a été le premier de ces hommes à se plaindre. On a vu récemment une seule qui semble être une véritable garantie d'authenticité. Voici les termes de la dépêche qui la relate: "Le lieutenant J. A. Ormsby du 13e d'infanterie, commandant à Camp Stanton, le 21 juillet, a écrit au capitaine de Bates à rencontrer les Arapaches et a capturé un homme nommé Lone, qui a capturé 230 chevaux et 20 vingt-cinq soldats. Il n'a perdu en tous ces deux soldats et deux Shoshones, et il a eu trois blessés." - Courrier des Etats-Unis.

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis: On écrit de Valparaiso (Chili): "Le gouvernement vient d'accorder à la Compagnie Sud-Américaine de vapeurs un subvention annuelle de 100,000 piastres pour son service entre Valparaiso et Panama. La Compagnie Sud-Américaine s'engage à établir deux départs par mois, à la fin de chaque semaine, ses tarifs de prix de passage et de fret seront les mêmes que ceux en vigueur sur les autres lignes de passage et de fret de la Compagnie. Le conseil d'Etat a approuvé la convention proposée, sous réserve de la convention avec la France, relative à la convention de Valparaiso. Voici de nouveaux détails sur le chemin de fer qu'on se propose d'établir à travers la chaîne des Andes. La ligne existe déjà de Lima à Arequipa, et qu'il s'agit de la prolonger jusqu'à la chaîne de la cordillère de Lima. De Lima à Lima, les locomotives gravissent une rampe de 150 pieds d'élevation sur un parcours de sept milles. Le chemin de fer traverse ensuite les montagnes les plus élevées de la chaîne, à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur une étendue de quarante milles. Des tranchées profondes, de nombreux tunnels et des ponts d'une grande hauteur sont nécessaires pour la construction de ce chemin de fer. Les lignes de fer dirigées vers le sud du Pérou par Valparaiso et jusqu'à la ville de Titicaca, elles sont assurées d'un trafic considérable en minerais d'argent et de cuivre, en caecoles, en laines, en quinquina, etc. A Lima, elles relient les chemins de fer de la rivière de Madaya, après un trajet de 150 milles pour en tourner les cascades. Franchissant ensuite la vallée des Amazones, jusqu'à la ville de Cuzco, le chemin de fer d'Arequipa. Pour donner une idée de la hardiesse d'une pareille entreprise, il suffit de rappeler que ces chemins de fer, sont établis à travers des montagnes qui s'élèvent à une hauteur moyenne qui égale au moins la cime du Mont Blanc.

Le Gouverneur-Général est parti samedi matin de Toronto. Un détachement de la Brigade du Grand Tronc, sous le commandement de l'adjutant Anderson, formait la garde d'honneur.

La société des International Transportation Association a terminé son organisation, hier. L'Hon. M. Charles Wilson a été élu président; J. J. M. Vernon a été élu secrétaire; et le premier vice-président a été élu. M. Mackenzie a été élu président de la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société. On a élu un comité de cinq membres pour organiser la société.

Le Gouverneur-Général est parti samedi matin de Toronto. Un détachement de la Brigade du Grand Tronc, sous le commandement de l'adjutant Anderson, formait la garde d'honneur.

mal, il ne semble pas avoir de tendances à l'hygiène, on ne connaît aucune inclination sur son compte.

Un vieillard de 80 ans nommé Parmentier, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

Un homme qui se plaignait d'un mal de tête, a été trouvé dans le trou de la rue Parmentier, et qui se plaignait de violentes douleurs d'entrailles. Le pauvre vieillard qui était arrivé le matin même, a été transporté à l'Hôpital Général.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONTREAL. On demande de informations sur les Français suivants: Jules Berger, Clément Mogner, Achille Tavernier, Louis Montel, Moïse Blanchet, Eugène Hagab, Charles-Henri Ba, Jean-Marie Fournier, Louis-Joseph Armand, Paul Goy, Nestor Godeau, Pierre-François Francoeur, Léonard Fournier, Louis-Henri Gaudier, Pierre Bossert, Louis-Napoléon Proulx, François Martens et sa femme, Delonnes, Alphonse Lavaquerois.

VACHE PERDUE. Un Vache rouge, avec une tache blanche sur le côté de la tête, a été perdue par M. J. H. B. le 25 juillet. Récompense de \$10.00. S'adresser au Bureau du Journal.

TROUVES. Un Vache rouge, avec une tache blanche sur le côté de la tête, a été trouvée par M. J. H. B. le 25 juillet. Récompense de \$10.00. S'adresser au Bureau du Journal.

TROUVES. Un Vache rouge, avec une tache blanche sur le côté de la tête, a été trouvée par M. J. H. B. le 25 juillet. Récompense de \$10.00. S'adresser au Bureau du Journal.

UN JARDINIER BELGE. Ayant dirigé un établissement d'horticulture et d'arboriculture au Québec, je demande à se placer comme directeur d'un jardin ou comme jardinier. S'adresser au Bureau du Journal.

UN MONSIEUR ET UNE DAME. Désireux trouver une chambre avec pension dans un lieu sain et agréable, s'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE. Pour le Mont de St. Martin, UN HOMME capable de conduire un chariot, et UN APPRENTI BOULANGER. S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS PUBLIÉS EN VERTU DE LA LOI DU 25 JUILLET 1874. Les personnes qui ont des renseignements sur les personnes ci-dessous sont priées de donner leur nom à M. P. J. ADULT, 15, Rue Notre-Dame, Montréal, le 27 juillet 1874.

AVIS PUBLIÉS EN VERTU DE LA LOI DU 25 JUILLET 1874. Les personnes qui ont des renseignements sur les personnes ci-dessous sont priées de donner leur nom à M. P. J. ADULT, 15, Rue Notre-Dame, Montréal, le 27 juillet 1874.

